

## Swissquote Bank Europe SA Conditions générales des CFD

### CE DOCUMENT CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES AYANT FORCE OBLIGATOIRE QUI VOUS SONT APPLICABLES

#### 1. Introduction

- 1.1. La Banque Swissquote Europe SA (à laquelle il est fait référence par «**Banque**», «**nous**», «**notre**» ou «**nos**» selon le cas) dont le siège se trouve au 2 Rue Edward Steichen, L-2958 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, et est enregistrée au registre de commerce du Luxembourg sous le numéro B78729, fournit un service d'exécution simple Swissquote Forex (les «**Services**») soumis aux conditions particulières suivantes (tels que modifiées ou étendues périodiquement) (les «**Conditions particulières**»).
- 1.2. Nous sommes un établissement de crédit autorisé et régi au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la «**CSSF**»).
- 1.3. Conformément à la Directive 2014/65/EU du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 (telle que modifiée), telle que transposée par les lois et règlements luxembourgeois applicables (incluant les régulations prudentielles et directives) la Banque peut proposer des services d'investissement aux clients professionnels (les «**Clients professionnels**») ainsi qu'aux clients de détail (les «**Clients de détail**»). La fourniture de services d'investissement par la Banque relève des Conditions générales, complétées par toute condition particulière applicable, en particulier ces Conditions particulières, en ce qui concerne les Services.
- 1.4. Votre utilisation des Services est soumise à ces Conditions particulières, à la documentation relative à l'ouverture de compte (le «**Formulaire d'ouverture de compte**») et aux Conditions générales (auxquelles il est fait référence collectivement par l'«**Accord**»). Votre dossier d'ouverture de compte de trading chez nous, ou votre utilisation, continue ou non, des Services, seront réputés représenter votre consentement à être légalement lié(e) par l'Accord.
- 1.5. En cas de divergence entre les Conditions particulières et les Conditions générales, les dispositions des Conditions particulières prévaudront, en ce qui concerne les Services. Dans ces Conditions particulières, sauf indication contraire, les termes employés avec majuscules auront la signification donnée dans les Conditions générales.
- 1.6. Vous êtes autorisé(e) à accorder une délégation de pouvoir à une tierce partie afin qu'elle vous représente sur ce qui concerne les Services, à condition que les conditions établies dans l'article 24 des Conditions générales soient respectées. Si vous désignez une tierce partie en tant que représentant, nous ne prendrons nos instructions que de cette personne jusqu'à ce que vous nous indiquiez la fin de délégation de pouvoir.  
  
Vous êtes pleinement conscient(e) des risques liés à la délégation de pouvoir à un tiers et en acceptez les conséquences. Nous ne saurions être tenus pour responsables ni redevables des actes et omissions de votre représentant/fondé de pouvoir. Nous n'aurons également aucun devoir de supervision, ni d'assurer le respect des instructions ou restrictions convenues entre vous, sauf dans la mesure où elles nous ont été communiquées. Les références à «vous» dans les présentes Conditions particulières sont réputées inclure votre mandataire.
- 1.7. En signant ces Conditions, vous confirmez avoir examiné la dernière version des Conditions générales, la tarification «Commissions et frais», la politique de meilleure exécution, le résumé de la politique en matière de conflit d'intérêts de la Banque et du document énonçant les risques relatifs aux instruments financiers, en particulier les CFD (la «**Déclaration d'investissement et avertissement aux risques**») et avoir lu et compris ces documents. Ces documents sont disponibles pour

consultation sur notre site, à tout moment.

- 1.8. Dans le cadre des Services, nous proposons sur notre site Web, des plateformes de trading de CFD telles qu'«**Advanced Trader**» et «**MetaTrader**» (dont leurs versions mobiles) (désignées collectivement par «**Plateformes de trading**»). Les caractéristiques des Plateformes de trading sont décrites dans l'article 8 ci-dessous.
- 1.9. Dans le cas où vous seriez un consommateur au sens compris dans le code de la consommation luxembourgeois, vous bénéficiez des mêmes droits de rétractations fixés par les Conditions générales, applicables aux cas des contrats à distance.

#### 2. Services

- 2.1. Si vous vous engagez avec nous, vous concluez une transaction via contrat de différences («**CFD**»). Un CFD est un produit dérivé (autre qu'option, contrat à terme, contrat d'échange (swap) ou une garantie de taux future), dont le but est de donner au détenteur une exposition à court ou long terme aux variations de prix, niveau ou valeur des investissements ou produits sous-jacents, qui peut inclure des contrats de change, matières premières, indices boursiers, obligations ou tout autre produit sous-jacent que nous pouvons proposer (collectivement appelés les «**Produits sous-jacents**»).
- 2.2. Nous vous fournissons uniquement des services d'exécution commerciale en relation avec les transactions CFD et aucun conseil en investissement. En conséquence, nous ne vous aviserons pas quant aux mérites ou à la pertinence des transactions CFD conclues par vous. Sans préjudice de nos obligations légales ou réglementaires, vous reconnaissez que l'exécution d'un ordre relatif aux transactions CFD quel qu'il soit par Swissquote en votre nom n'implique en aucun cas que nous ayons approuvé ou recommandé cette transaction ou CFD. Nous avons conçu, pour votre information, divers avertissements relatifs aux risques encourus dans les Conditions particulières ainsi que dans le document d'avertissement sur les risques. Nous vous invitons à examiner attentivement ces Conditions particulières ainsi que le document d'avertissement aux risques et, au besoin, demander l'avis d'un expert.
- 2.3. Nous n'engagerons notre responsabilité qu'auprès de vous et vous seul(e) et ne serons liés par aucun devoir ni obligation envers vos commanditaires ou clients sous-jacents si vous deviez en avoir et vous seul(e) resterez responsable de l'exécution des obligations qui vous lient à nous.
- 2.4. Toutes les transactions que nous concluons avec vous ou que nous exécuterons en votre nom seront régies et exécutées conformément aux dispositions de notre politique d'exécution des ordres (telle que périodiquement modifiée ou étendue). Les documents contenant les détails sur notre meilleure politique de meilleure exécution ("best execution policy") et plus généralement, sur les exécutions d'ordre sont disponibles sur notre site Web.
- 2.5. Il est possible que nous ne puissions pas être en mesure de vous fournir tous les, ou partie des, Services suivant votre lieu de résidence ou statut. Notre site Web ou la Plateforme de trading ne peuvent également pas être accessibles, totalement ou en partie, suivant votre lieu de résidence ou votre emplacement actuel. Cela s'applique particulièrement si vous résidez dans un pays où l'information contenue sur notre site Web ou Plateforme de trading enfreint les lois ou règlement du pays en question.

### 3. Evaluation du caractère approprié

- 3.1. En fonction de votre classification, vous comprenez qu'il nous faut recueillir des informations sur votre expérience et vos connaissances afin de vous fournir les Services. Comme décrit dans l'article 7.4 des Conditions générales, ces informations sont nécessaires afin de vérifier que vous disposez d'une expérience suffisante pour comprendre les risques encourus par une transaction exécutée dans le cadre des Services. Nous nous réservons le droit de vous demander des informations supplémentaires, notamment concernant votre situation personnelle ou financière.
- 3.2. Vous nous informerez rapidement de tout changement quant à vos connaissances de l'investissement et votre expérience et, en particulier, des changements impactant, ou susceptibles d'impacter, notre évaluation de la pertinence. Nous déclinons toute responsabilité pour tout cas où nous n'aurons pas été en mesure de correctement conduire notre évaluation de pertinence en raison d'informations incomplètes, obsolètes ou erronées que vous nous avez fournies.
- 3.3. Dans le cas où l'évaluation du caractère approprié indique une transaction ne vous étant pas appropriée, ou qui manque d'information pour évaluer le caractère approprié, nous pouvons, à notre discrétion, refuser d'exécuter l'instruction correspondante (comme définie dans l'article 6 ci-dessous).
- 3.4. Dans le cas où vous désignez un mandataire, vous comprenez et acceptez expressément que, dans le cadre de notre évaluation de pertinence, nous pouvons nous appuyer sur les informations concernant les connaissances et expériences, de la personne donnant les instructions (comme définies dans l'article 6), relatives au domaine de l'investissement correspondant aux Services. Vous ne devez, dans ce contexte, autoriser aucune personne ayant un niveau de connaissances et une expérience inférieures aux vôtres à effectuer avec nous des transactions d'instruments financiers en votre nom. Si vous êtes une personne morale, nous exécuterons notre test de pertinence pour les transactions CFD visées basé sur les connaissances et expérience de la personne désignée comme représentant et qui détient les instructions (comme définies dans l'article 6).

### 4. Protections supplémentaires accordées à nos Clients de détail

Dans le cas où vous avez été classé comme Client de détail, vous bénéficierez des protections additionnelles exposées dans cet article. À l'inverse, si vous avez été classé comme Client professionnel, vous devez savoir que vous ne bénéficierez pas des protections exposées dans cet article. Vous serez en droit, après discussion avec nous, de changer votre classification en Client de détail conformément à l'article 7.2 des Conditions générales.

- 4.1. **Protection de la Marge initiale.** Dans le cas où vous avez été classé comme Client de détail, nous vous demanderons systématiquement de fournir la Marge (comme définie dans l'article 12 ci-dessous) pour chaque transaction CFD conformément à notre Plateforme de Trading ou site Web (ladite Marge pourra être revue ponctuellement), en fonction du type de Produit sous-jacent (l'«**Exigence de Marge initiale minimum**»). L'Exigence de Marge initiale minimum n'inclura pas de commissions, frais de transaction ni autres coûts connexes.
- 4.2. **Clôture automatique des positions (*margin close-out protection en anglais*).** Dans le cas où vous avez été classé comme Client de détail, si la somme des fonds de votre compte de trading (c'est-à-dire toute espèce créditée sur votre compte de trading) et les profits nets latents de toutes les transactions CFD liées audit compte de trading (c.-à-d. la somme des pertes et profits de toutes les positions CFD ouvertes enregistrées sur votre compte de trading) diminue de moins de la moitié de l'Exigence de Marge initiale minimum (comme décrite dans l'article 4.1 ci-dessus) pour toutes les transactions CFD ouvertes, nous procéderons à la clôture d'une ou plusieurs de vos positions CFD ouvertes aux conditions les plus avantageuses pour vous.

- 4.3. **Protection contre le solde négatif.** Dans le cas où vous avez été classé comme Client de détail, la perte maximum que vous pourrez subir sera limitée. Cela signifie que vous ne pouvez perdre plus (de fonds) que vous n'avez déposés sur votre compte de trading. Suite à une soudaine variation de prix, il est possible que votre solde disponible devienne négatif. Cela pourrait arriver si toute votre Marge disponible (comme décrite dans l'article 12 ci-dessous) était investie dans des positions ouvertes et que des frais de financement d'un jour sur l'autre (overnight) soient déduits ou que des pertes soient subies. Dans la plupart des cas, la Marge de dépôt reste positive. Toutefois, dans certains cas extrêmes, la Banque devra effectuer un appel de Marge et nous fermerons toutes vos positions ouvertes. Nous absorberons alors les pertes et remettrons votre solde à zéro.

### 5. Prix

- 5.1. Nous vous proposerons des cours d'achat et des cours de vente des CFD (les «**Prix**») via notre site Web ou Plateforme de trading.
- 5.2. Les Prix que nous indiquons sont déterminés en fonction du marché pertinent, actifs ou prix de référence d'un Produit sous-jacent donné. Ils représentent généralement une majoration (mark-up) ou une minoration (mark-down) des taux des échanges et du marché interbancaire (par conséquent, nos prix peuvent ne pas être les meilleurs disponibles au moment où vous nous placez votre ordre). La méthode que nous employons dans la détermination des Prix est décrite dans notre politique d'exécution des ordres.
- 5.3. Par exception au paragraphe précédent, lorsque les données de tarifications sont temporairement indisponibles, nous déterminerons les Prix à notre discrétion, selon les conditions prévues par notre politique d'exécution des ordres.
- 5.4. Chaque Prix publié devra être validé jusqu'à la première des dates parvenant à échéance, soit sa date d'expiration, soit la date (s'il y en a une) à laquelle il sera annulé ou retiré par nos soins. Chaque Prix devra être disponible pour vous permettre de débiter une transaction avec ou via nous jusqu'à un montant principal ne devant pas excéder un maximum fixé par nous et publié sur notre site Web ou Plateforme de trading.

### 6. Instructions, ordres et transactions

- 6.1. Sauf indication contraire dans cet article, les règles générales applicables à l'exécution des instructions comme prévues dans les articles 20 et 21 des Conditions générales sont applicables aux Services.
- 6.2. Les instructions et les ordres donnés par vous ou votre mandataire (si nommé en application de l'article 1.6 ci-dessus) (collectivement les «**Instructions**») sont fondées sur votre évaluation de votre situation personnelle (en particulier financière et fiscale), vos objectifs d'investissement, ainsi que votre interprétation de l'information à laquelle vous avez accès. Il revient à vous seul de prendre les décisions d'investissement et de décider si les ordres que vous donnez sont adaptés compte tenu de votre situation personnelle. Il est de votre responsabilité de demander l'avis d'expertise de vos conseillers financiers et fiscaux avant de donner une Instruction.
- 6.3. Dans le cadre des Services, sauf accord contraire de notre part, toutes les Instructions doivent nous être transmises électroniquement via notre site Web ou Plateforme de trading, bien que nous puissions, en cas d'urgence et à notre discrétion, accepter des Instructions par téléphone par l'intermédiaire de notre bureau de courtage (dealing desk) au numéro figurant sur notre site Web ou Plateforme de trading ou de toute autre façon pouvant vous être indiquée. Conformément à l'article 14 des Conditions générales, les conversations téléphoniques sont enregistrées par la Banque.

- 6.4. La procédure de soumission des ordres est indiquée sur notre site Web ou Plateforme de trading, dans la section trading en ligne.
- 6.5. Une Instruction nous étant transmise par vos soins ou en votre nom ne prendra pas effet avant d'avoir été effectivement bien reçue par nos services. Une fois bien réceptionnée, l'Instruction ne peut être annulée, ni retirée ni modifiée sans notre consentement explicite. Nous serons habilités à agir en votre nom à réception des Instructions que nous pourrions raisonnablement juger avoir reçues de vous ou toute autre personne agissant en votre nom, sans qu'il soit nécessaire de nous enquérir de la véritable autorité ou de l'identité d'une telle personne transmettant ou supposée transmettre telle Instruction.
- 6.6. Nous pouvons, à notre discrétion, refuser d'accepter tout ou partie d'un ordre émanant de vous, ou, à réception, refuser d'agir sur l'ordre en question mais dans cette éventualité, nous ferons des efforts raisonnables pour vous informer d'un tel refus, et motiverons ou non notre décision. En outre, une Instruction qui, pour une raison ou pour une autre, ne serait pas reçue de façon à pouvoir être traitée, y compris en raison d'une défaillance de notre site Web ou notre Plateforme de trading empêchant l'acceptation ou le traitement de l'Instruction, sera réputée ne pas avoir été reçue par nos services.
- 6.7. L'exécution d'une Instruction par nos soins aura force contractuelle exécutoire entre nous, selon les modalités de l'ordre exécuté.
- 6.8. Nous pouvons, à notre entière discrétion, vous demander à tout moment de limiter le nombre d'Instructions que vous pourrez nous transmettre ou le nombre de positions ouvertes que vous pourrez avoir avec nous ou vous autoriser uniquement à effectuer des transactions de liquidation, ou nous pouvons liquider une ou plusieurs positions ou annuler une opération afin de nous assurer que les limites de positions imposées par nos soins sont respectées.
- 6.9. Si vous entamez une opération monétaire, les éventuels bénéfices ou pertes provoqués par une fluctuation du taux de change de la devise concernée seront réputés découler de votre propre initiative et vous en supporterez seul(e) le risque (conformément aux limitations applicables, si vous êtes Client de détail, décrites dans l'article 4).

## 7. Positions ouvertes et Roll-over

- 7.1. Nous reconduirons automatiquement toute position ouverte sur votre compte au jour ouvré suivant (autre qu'un samedi, dimanche ou jour férié, quand les banques européennes sont généralement ouvertes) (« **Jour ouvré** ») à moins que vous nous demandiez de fermer votre ou vos positions avant 23:00 CET. Nous vous facturerons des frais pour toute position reconduite. Les tarifs applicables seront publiés sur notre site Web ou Plateforme.
- 7.2. Le report aura un effet sur votre compte de trading. Les positions ouvertes affectées par un report resteront ouvertes mais nous créditerons ou débiterons votre compte d'un montant appelé « **Crédit roll-over** » ou « **Débit roll-over** » calculés par nos soins à notre discrétion absolue. Un Débit roll-over peut entraîner une liquidation automatique de toutes, ou une partie, de vos positions ouvertes.
- 7.3. Vous êtes seul(e) responsable de la gestion et de la surveillance de vos positions et ordres ouverts.
- 7.4. Sous réserve de la clôture automatique de positions (margin closeout protection en anglais) accordée à nos Clients de détail et exposée dans l'article 4.2, dans le cas où vous subissez des pertes ou que le solde de votre compte est en baisse, nous ne serons pas dans l'obligation de clôturer vos positions.
- 7.5. Vous comprenez qu'afin de réduire le risque de pertes substantielles et d'éviter les clôtures de positions, vous devez d'accéder régulièrement à votre compte de trading pour surveiller toutes vos positions ouvertes.

## 8. Plateforme de trading

- 8.1. Pour utiliser notre site Web ou Plateforme de trading, vous devrez nous demander un identifiant et un mot de passe (le « **Code d'accès** »). Vous aurez à fournir votre Code d'accès à chaque fois que vous souhaitez utiliser notre site Web ou notre Plateforme de Trading ce qui nous permettra de vous identifier. L'utilisation de ce Code d'accès aura valeur, auprès de nos services, de consentement à l'utilisation de notre site ou Plateforme de trading.
- 8.2. Par rapport au Code d'accès, vous consentez et vous engagez à :
- être responsable de la confidentialité et de l'utilisation de votre Code d'accès ;
  - changer votre mot de passe régulièrement ;
  - sauf consentement préalable écrit de notre part, ne pas divulguer votre Code d'accès à d'autres personnes à quelque fin que ce soit ;
  - sans que cela ne restreigne la portée générale de l'article 6, à ce que nous puissions nous fier à l'ensemble des instructions, ordres et autres communications saisis au moyen de votre Code d'accès et à être lié(e) par toute transaction saisie ou tout frais induit en votre nom sur la foi de tels ordres, instruction et communications diverses ; et
  - à nous informer immédiatement dès que prenez connaissance de la perte, du vol ou de la divulgation à un tiers ou de toute utilisation non autorisée de votre Code d'accès.
- 8.3. Vous reconnaissez que nos site Web et Plateforme de trading sont mis à votre seule disposition ou à celle de votre représentant agissant en votre nom (si nommé selon l'article 1.6).
- 8.4. Si vous nous informez, ou si nous pensons, que votre Code d'accès est utilisé sans que vous en ayez connaissance par des personnes non autorisées ou que l'avez divulgué à d'autres personnes sans notre consentement, nous pourrions suspendre ou résilier sans préavis votre droit d'utiliser notre site Web ou Plateforme de trading.
- 8.5. Nous pouvons, à notre entière discrétion, mettre en place et exiger des niveaux supplémentaires d'identification des utilisateurs pour tout ou partie de nos services, y compris mais de façon non limitative, des listes à cocher et des identifiants sécurisés.
- 8.6. Si nous le considérons nécessaire à notre propre protection ou celle de nos partenaires, nous pouvons, à tout moment et au cas par cas, décider sans préavis ni justification, de limiter ou annuler votre droit d'accéder à notre site Web ou Plateforme de trading ou de refuser d'exécuter vos Instructions dans la mesure où ces Instructions ne concernent pas uniquement la liquidation des positions ouvertes. Nous vous informerons rapidement d'une telle décision.
- 8.7. Nous nous réservons le droit de compléter ou modifier les conditions de votre accès à nos site Web et Plateforme de trading.
- 8.8. Nous ne serons pas responsables des pertes subies du fait de l'exercice de nos droits conformément à l'article 8.7 ci-dessus.
- 8.9. Vous serez seul responsable de la fourniture et de l'entretien de vos équipements utilisés pour votre connexion à notre site Web ou Plateforme de Trading ainsi que des mesures appropriées à prendre avec un opérateur de télécommunications ou, lorsque l'accès à notre site ou Plateforme est fourni par le serveur d'un tiers, des mesures à prendre avec ce tiers afin d'obtenir l'accès à notre site Web et Plateforme de trading. Ni nous ni aucune société de services de maintenance, d'exploitation, de concession de licences, société propriétaire ou prestataire de service que nous utilisons en relation avec notre site Web et Plateforme de trading (un prestataire de service) ne faisons aucune assertion et ne donnons aucune garantie quant à la disponibilité, l'utilité, la pertinence ou autre des équipements et dispositifs utilisés. Dans la mesure où nous ne contrôlons

pas la puissance du signal, sa réception ou son acheminement via internet, ni la configuration de votre équipement ou celles d'éventuels tiers, ni la fiabilité des dites connexions, nous ne saurions être tenus pour responsables des défaillances de communications, distorsions ou délais d'attente rencontrés lors de votre connexion à notre site Web ou Plateforme de trading.

8.10. Notre site Web et notre Plateforme de trading sont fournis « en l'état » et ni nous, ni aucun de nos directeurs, responsables, employés, agents (ci-après collectivement dénommés les « Associés ») ou nos prestataires de service ne donnons aucune garantie ni assertion de quelque sorte que ce soit quant aux a) résultats que vous ou toute autre personne pouvez attendre de l'utilisation de notre site Web ou Plateforme de trading et b) contenus tiers accessibles sur notre site Web ou Plateforme de trading.

8.11. Les délais de connexion internet et erreurs d'actualisation des prix créent parfois des situations dans lesquelles les prix affichés sur notre site ou Plateforme de trading ne reflètent pas précisément les taux en vigueur sur le marché. Nous n'autorisons pas sur notre site ou Plateforme de trading les pratiques d'arbitrage ni de « scalping », ni que quiconque puisse tirer parti de ces délais de connexions.

8.12. Vous n'utiliserez pas notre site Web ou Plateforme de trading ou ne permettrez pas qu'ils soient utilisés :

- en infraction avec quelque loi ou règlement de la CSSF, ou toute autre autorité à laquelle vous êtes soumise;
- de façon (y compris mais sans s'y limiter, par l'envoi d'information sur notre site ou Plateforme de trading lorsque ce service est disponible) diffamatoire, obscène, injurieuse, indécente ou menaçante ou de toute autre façon constituant une violation des droits de la propriété intellectuelle ou d'une obligation de confidentialité ou étant illégale ou illicite;
- pour introduire un virus informatique ou tout autre programme perturbateur ou commettre tout acte qui entraînerait l'indisponibilité de notre site ou Plateforme de trading auprès des autres utilisateurs;
- pour solliciter d'autres sites internet ou les encourager à intégrer du contenu par des techniques de cadrage ou des liens hypertextes directement sur notre site ou Plateforme de trading sans avoir obtenu notre consentement préalable; ou
- d'aucune façon qui ne soit autorisée par nous ou qui constitue une violation de l'Accord.

8.13. Nous publions régulièrement sur notre site Web des mises à jour du système, fonctionnalités disponibles auprès des clients ainsi que des informations, des déclarations et avertissements relatifs aux Services. Nous envoyons également de temps à autre des lettres d'information en rapport avec cette information sous forme de courrier électronique. Vous vous engagez à consulter régulièrement ces informations, déclarations et avertissements et à nous informer immédiatement de tout désaccord.

## 9. Swissquote comme contrepartie, écarts de taux (spreads) et conflits d'intérêts

9.1. Les CFD sont des transactions d'échange de gré à gré (des « OTC » en anglais) (c.-à-d. qu'ils ne sont pas faits sur un marché réglementé, système multilatéral de négociation ou en bourse).

9.2. Toutes les transactions CFD ont lieu entre contreparties agissant pour compte propre c'est-à-dire que nous serons toujours votre contrepartie, donc lorsque vous ouvrez une position auprès de nous, vous ne pouvez que la fermer avec nous. Nous effectuerons toute transaction CFD avec vous comme acquéreur quand vous souhaitez vendre, et comme vendeur quand vous souhaitez acheter et non comme courtier, intermédiaire, agent ou toute autre capacité fiduciaire. Effectuer des transactions CFD ne vous donne aucun droit sur les Produits sous-jacents.

9.3. Pour toute transaction CFD, il vous sera facturé un écart de taux (spread). Ce dernier inclut une minoration (mark-down) sur prix de « vente » et une majoration (mark-up) sur prix d'« achat » que nous recevons de nos sources de prix indépendantes ou fournisseurs de liquidités utilisés. En conséquence, le prix que nous vous proposons pour toute transaction CFD proposée peut différer de celui que nous obtenons en relation avec chaque Produit sous-jacent, ou dans chaque opération de couverture ou réciproque entre nous et tout fournisseur de liquidité que nous utilisons pour déterminer nos prix. Les indications sur spreads publiées sur notre site Web sont indicatives et en aucun cas contraignantes. Nous nous réservons le droit de coter les différents écarts de taux (spreads) en fonction de la taille de votre dépôt, taille de la transaction, ou toute autre raison justifiable objectivement qui vous sera exposée dans le contexte du processus de tarification décrit dans l'article 5. À titre d'exemple uniquement, les écarts de taux (spreads) augmenteront particulièrement dans des conditions de marché exceptionnelles, après décisions des banques centrales, des politiques monétaires ou tout événement de cette nature. La liquidité et la volatilité de tout marché sous-jacent peuvent aussi avoir une influence sur les spreads.

9.4. Dans une transaction CFD, notre intérêt est contraire à votre intérêt. Nous pouvons tenir des positions anticipant les mêmes mouvements de marché que vos positions, ou des positions spéculant sur un mouvement opposé. Si nous choisissons de ne pas limiter notre exposition au risque boursier, il vous faudra savoir qu'il est possible que nous gagnions plus si le marché évolue à votre rencontre.

9.5. En utilisant les Services, vous confirmez comprendre et accepter notre rôle au sein des transactions CFD et les risques de conflit d'intérêts inhérents qui y sont liés.

## 10. Confirmation de transaction et extraits de compte trading

10.1. Après avoir exécuté un ordre pour votre compte de trading, nous confirmerons la transaction dès que possible et pas plus tard que le Jour ouvré suivant l'exécution, en vous envoyant via notre site ou Plateforme de trading une confirmation de transaction (la « Confirmation »). Les transactions saisies après 23:00 CET seront traitées comme effectuées le Jour ouvré suivant.

10.2. Les Confirmations seront réputées exécutoires et vous lieront si elles ne font pas l'objet d'une objection immédiate à réception, laquelle objection devra être confirmée par écrit (y compris par courriel) au plus tard à l'heure de clôture des affaires du Jour ouvré suivant l'envoi de la Confirmation via notre site Web ou Plateforme de trading.

10.3. Nous enverrons les informations détaillées de vos positions et votre compte de trading via notre site Web ou Plateforme de trading. Les mises à jour relatives aux informations de votre compte de trading seront disponibles au plus tard vingt-quatre (24) heures après la réalisation d'une activité sur votre compte de trading. Les informations de votre compte incluront les Confirmations, taux d'achat et de vente, Marge disponible pour une opération sur Marge (comme définie dans l'article 12), le compte de résultat ainsi que les positions ouvertes actuelles, toute autre information devant être fournie par la réglementation européenne, et toute information que nous serons en mesure de fournir (les « Informations relatives au compte de trading »).

10.4. L'envoi d'Informations relatives à votre compte de trading sur notre site Web ou Plateforme de trading sera considéré comme une remise de Confirmations et d'extraits de compte de trading. Nous pouvons, à notre entière discrétion, retirer ou modifier des Informations relatives à votre compte de trading à tout moment. À moins d'en avoir convenu autrement, vous acceptez qu'à l'exclusion d'envois via notre site Web ou Plateforme de trading, nous n'avons aucune obligation de vous fournir des Confirmations imprimées papier ni via courriel. Les Informations relatives à votre compte de trading figurant sur notre site ou Plateforme de trading constitueront (à moins

d'être manifestement incorrectes) une preuve irréfutable de vos transactions, positions ouvertes, Marge et solde de trésorerie.

## 11. Consentement à la communication électronique

11.1. Vous consentez à ce que les communications se fassent par voie électronique. Si vous ne souhaitez plus communiquer sous cette forme, vous devez nous en informer et annuler ce consentement par écrit. Si vous ne souhaitez pas communiquer électroniquement, vous devez nous informer de vos souhaits en complétant le Formulaire d'ouverture de compte.

11.2. Les communications envoyées via notre site Web ou Plateforme de trading ou par voie électronique seront considérées comme satisfaisant aux obligations légales selon lesquelles toute communication doit être écrite et signée, dans les limites prévues par les lois et règlements applicables.

## 12. Marge et Nantissement

12.1. Vous nous fournirez et conserverez auprès de nous une somme relative et servant de garantie à toutes vos obligations actuelles, futures et éventuelles envers nous (les «Obligations») dans des montants et sous une forme que nous pouvons demander (la «Marge»). Conformément aux limitations applicables aux Clients de détail seulement de l'article 4, nous pourrions modifier nos exigences de Marge à tout moment.

12.2. Conformément à l'article 4 quand applicable, nous déterminerons sur la base de critère objectif (comme décrit dans l'annexe I de la règle 19-06 de la CSSF) le montant de la Marge qu'il vous faut déposer afin d'effectuer une transaction CFD et maintenir vos positions (l'«Exigence de Marge»). Quand vous effectuez une transaction CFD, vous devez avoir assez d'argent disponible sur votre compte de trading pour satisfaire cette Exigence de Marge sur toute position ouverte.

12.3. Toute Exigence de Marge doit être satisfaite dans les délais que nous spécifions. Un appel de Marge n'en exclut pas un autre. La Marge doit être versée en liquide uniquement.

12.4. Si une fluctuation de marché importante évolue à votre rencontre, vous pouvez :

- si vous êtes un Client professionnel, maintenir une perte totale plus importante que les fonds déposés auprès de nous ; ou
- si vous êtes un Client de détail, maintenir une perte égale au total de la somme des fonds déposés auprès de nous sur votre compte de trading. Cependant, comme indiqué dans l'article 4.3, vous serez protégé contre toute perte dépassant le solde total détenu à travers vos comptes de trading, conformément à la protection contre le solde négatif.

Dans les deux cas, vous êtes responsables des pertes sur votre compte de trading. Bien que nous exigions l'envoi de Marge (qui ne pourra jamais être plus basse que toute exigence de Marge initiale minimum dans le cas où vous seriez un Client de détail, comme décrit dans l'article 4.1), il est de votre responsabilité de déterminer si le niveau de Marge est convenable pour vous permettre d'effectuer une transaction CFD.

12.5. Sans restreindre la portée générale de l'article précédent, les fluctuations ponctuelles de prix des Produits sous-jacents peuvent être si rapides, ou les conditions de marché peuvent si rapidement ou fondamentalement changer que votre position sera automatiquement liquidée avant que nous puissions réinitialiser l'Exigence de Marge. De la même façon et même dans le cas où nous réinitialisons l'Exigence de Marge il est possible que vous n'ayez pas l'opportunité de vous conformer à l'Exigence de Marge révisée avant que vos positions ouvertes ne soient automatiquement liquidées.

12.6. L'Exigence de Marge que nous déterminons pour vous peut différer de celle que nous déterminons pour les autres clients ou groupes de clients.

12.7. Tout appel de Marge initial ou ultérieur sera effectué dans la devise de la transaction ou de votre compte, selon notre choix, dans des montants que nous exigeons, à notre entière discrétion.

12.8. Nous sommes autorisés à convertir des fonds sur votre compte pour la Marge dans toute devise au taux d'échange que nous déterminons sur la base des taux en vigueur sur les marchés monétaires. Dans ce cas, nous ne serons pas tenus responsables, soumis à limitations si vous êtes un Client de détail, des pertes que vous pourriez subir du fait de cette opération (bien que nous nous efforcions d'uniquement convertir ces fonds avec la prudence requise pour couvrir les Obligations relatives aux transactions visées).

12.9. Vous êtes tenu(e) de maintenir avec nous des arrangements appropriés à tout moment pour la réception et la communication des informations concernant la Marge. Si vous ne fournissez pas la Marge dans le temps imparti et que cette défaillance (bien que corrigée dans la période fixée par l'article 22.2 d), nous serons autorisés à exercer nos droits conformément audit article.

12.10. Nous collecterons en votre nom les dividendes, intérêts et autres droits relatifs à tout Nantissement. Nous ne sommes pas tenus d'exercer en votre nom les droits de conversion et de souscription, les transactions de prise de contrôle et autres offres et restructuration de capital concernant votre Nantissement, à moins d'une instruction écrite de votre part à cet effet (ainsi que tous les fonds ou investissements pertinents dans les délais requis). Si vous ne nous fournissez pas les Instructions dans le temps imparti, nous ne pourrions, sous réserve des conditions dans le cas des Clients de détail, être tenus pour responsables des pertes que vous pourriez subir ou encourir.

12.11. Nous pouvons vous renvoyer un Nantissement équivalent mais non identique au Nantissement que vous nous avez initialement déposé.

12.12. La Banque se réserve le droit d'examiner les retraits du compte afin de s'assurer qu'ils ne résultent pas d'une violation des exigences de Marge.

12.13. Par les présentes, vous déclarez et garanteez que tous les actifs que vous nous transférez en tant que Nantissement dans le cadre de l'Accord sont libres de tout privilège, sûreté, ou autre charge autre que l'obligation créée au titre de l'Accord.

12.14. Sauf accord contraire de notre part, toute Marge et Nantissement que vous fournirez dans le cadre des Services seront saisis par notre droit général d'engagement (comme décrit dans l'article 12 des Conditions générales).

12.15. La Banque n'offrira pas de facilités de crédit sur les CFD à effet de levier aux Clients de détail et se réserve le droit de n'offrir de tels prêts qu'aux Clients professionnels à sa seule discrétion.

## 13. Fonds des clients

13.1. Vos espèces et tout Nantissement que nous recevons seront conservés sur un compte de trading auprès de la Banque et seront distincts de nos propres fonds, conformément à nos obligations de garde. Sauf accord contraire, vos fonds pourront être regroupés avec les fonds d'autres clients sur un compte omnibus général.

13.2. Nous ne vous paierons aucun intérêt sur les montants que nous conserverons pour vous et en signant cet Accord, vous acceptez renoncer à tout droit en matière d'intérêt sur ces fonds.

13.3. Nous pouvons conserver les fonds ou instruments financiers que vous nous déposez dans des banques établies hors du Luxembourg, en accord avec les lois et règlements applicables, et en particulier, la réglementation du 30 mai 2018 du Grand-Duché du Luxembourg sur la protection des instruments financiers et fonds appartenant aux clients, obligations de gouvernance et les règles applicables aux provisions et perceptions des frais, commissions ou tout autre avantage monétaire ou non-monétaire.

## 14. Bénéfices, pertes et charge d'intérêt sur les positions ouvertes

- 14.1. Pour toute position ouverte que vous détenez, nous pourrions ponctuellement créditer votre compte de trading des bénéfices et intérêt gagnés, ou le débiter des pertes, intérêts et frais encourus à partir de la date convenue avec nous jusqu'à la date de règlement ou jusqu'à ce que la position soit fermée ou liquidée, comme suit :
- pour l'achat d'une devise contre la vente d'une autre devise et lorsque la devise achetée à un taux d'intérêt supérieur à la devise vendue, les intérêts correspondants seront crédités sur votre compte de trading;
  - pour la vente d'une devise contre la vente d'une autre devise et lorsque la devise vendue à un taux d'intérêt supérieur à la devise achetée, les intérêts correspondants seront débités de votre compte de trading;
  - pour les contrats à terme/future sur l'or, les intérêts liés à l'achat ou la vente des lingots d'or seront crédités ou débités sur votre compte de trading;
  - dans le cas d'un taux d'intérêt négatif, les intérêts correspondants seront débités de votre compte de trading.
- 14.2. Dans tous les cas, les intérêts seront définis au taux que nous déterminerons ponctuellement et publiés sur notre site Web ou Plateforme de trading.
- 14.3. Si vous êtes un Client de détail et conformément à la clôture automatique des positions détaillée dans l'article 4.2, nous fermerons (aux termes les plus avantageux pour vous) toute position CFD ouverte quand la somme des fonds sur votre compte de trading CFD et les profits nets latents de tous les CFD liés à votre compte de trading CFD tombe à moins de la moitié de l'Exigence de Marge initiale minimum pour tous ces CFD ouverts. Afin d'éviter toute ambiguïté, cet article 14.3 ne s'applique pas aux Clients professionnels.
- 14.4. Si vous êtes un Client de détail, votre responsabilité globale pour tout CFD lié à votre compte de trading CFD est limitée aux fonds de votre compte de trading CFD conformément à la protection contre le solde négatif décrit dans l'article 4.3.

## 15. Frais et charges

- 15.1. Vous nous paierez les frais et charges comme nous vous en notifierons ponctuellement ou comme décrit dans l'article Commissions et frais publié sur notre site Web ou Plateforme de trading. Nous vous donnerons les informations nécessaires sur (i) toute commission que nous facturerons dans le cadre des Services, (ii) une description des mark-ups (majorations) appliqués au prix du marché reçus de sources externes, (iii) toute charge financière applicable (p.ex. les charges journalières et overnight pour les CFD), conjointement avec le montant de tout mark-up appliqué lors du calcul de ces charges financières, (iv) quand pertinents, tous les coûts et charges applicables si vous cherchez à vendre ou sortir plus tôt que prévu et (v) tout frais de tenue de compte ou taxe, qui ne sont pas déjà inclus dans la juste valeur. La Banque peut notamment utiliser des taux de référence pour calculer les intérêts applicables aux frais financiers journaliers et d'un jour sur l'autre (overnight), conformément aux Conditions Générales de la Banque.
- 15.2. De plus, vous serez responsable du paiement de toute autre charge pouvant être engagée par la prestation des Services pour vous.
- 15.3. Vous reconnaissez et acceptez que nous pouvons payer ou percevoir les frais, commissions ou avantages non-monétaire à et de toute autre personne lors de la prestation des Services pour votre compte. Dans la mesure requise par les lois et règlements applicables, nous vous informerons de l'existence, nature et montant de ces frais, commissions et autres avantages non-monétaire ou, lorsque le montant ne peut pas être déterminé, de la méthode de calcul dans une clause propre et distincte.
- 15.4. Dans le cas où vous êtes classé(e) en tant que Client de détail, nous ne vous réglerons pas, directement ou indirectement, de

paiement, monétaire ou profit non-monétaire en relation avec la commercialisation, distribution ou vente d'un CFD, autre que les profits réalisés sur tout CFD fourni (comme décrit dans l'article 14).

- 15.5. Tous les frais et charges seront considérés comme dus et payables immédiatement. Nous pourrions déduire ou débiter toute somme dans le cadre de toute transaction du ou des compte(s) que nous détenons en votre nom. En cas de retard de paiement de votre part, des frais de retard de paiement seront dus, comme exposé dans notre tarification.
- 15.6. Vous consentez à payer des frais de transfert, tels que fixés par nos soins au cas où vous nous donniez l'instruction de transférer des positions ouvertes, espèces, ou tout autre Nantissement relatif à votre compte de trading auprès d'un autre établissement.
- 15.7. Si nous recevons ou recouvrons la somme relative au respect de vos obligations dans une devise différente de la devise dans laquelle ladite somme est payable, suite à un jugement ou toute autre circonstance, vous nous indemniserez et nous exonérerez de toute responsabilité pour tout coût (y compris les frais de change) et toute perte que nous aurons subis du fait de la réception de ladite somme dans une devise autre que celle dans laquelle elle est due.

## 16. Conflits d'intérêts

- 16.1. Vous devez savoir que lorsque nous entrons dans une transaction avec ou pour vous, nous ou nos Associés ou Prestataires de services pouvons avoir un intérêt, une relation ou un accord matériel lié à la transaction visée.
- 16.2. Le risque de conflits d'intérêts est également renforcé par la nature des CFD, et notre rôle de contrepartie, comme décrit dans l'article 9. Lorsqu'un tel conflit d'intérêts survient, nous chercherons à le résoudre d'une façon que nous estimons être dans votre meilleur intérêt, conformément à notre politique de conflits d'intérêts (telle que modifiée ou étendue ponctuellement).
- 16.3. Un résumé de notre politique de conflits d'intérêts est disponible sur notre site Web.

## 17. Limitation de responsabilités et indemnisation

- 17.1. Merci de vous référer aux Conditions générales et particulièrement à l'article 11 pour plus d'informations sur notre responsabilité.
- 17.2. Vous nous indemniserez, nous et nos Associés, de tout frais, perte, obligation ou dépense que nous pouvons, nous et nos Associés, subir directement ou indirectement, en relation avec, ou en conséquence de, tout service, performance ou action permis au titre du présent Accord, sauf s'ils sont provoqués par notre, ou celle de nos Associés, négligence ou faute intentionnelle.

## 18. Comptes joints

- 18.1. La Banque se réserve le droit de refuser l'ouverture de compte joint pour les opérations d'achat et de vente de CFD en raison des limitations applicables. Pour la prestation de comptes joints, merci de vous référer aux Conditions générales de la Banque.

## 19. Information

- 19.1. Vous acceptez que :
- toute nouvelle, tout prix, opinion et autre information (les « Informations fournies ») qui vous seront communiqués par nos soins ou tout Associé ou prestataire de service ne constitueront pas un conseil ou une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de tout CFD;

- b) Les Informations fournies, bien que basées sur les informations obtenues de sources que nous pensons fiables peuvent être basées sur la seule opinion d'un tiers et par conséquent, incomplètes ou non-vérfiées ;
- c) vous devrez exercer votre jugement personnel et, lorsqu'approprié, chercher un avis indépendant avant d'envisager tout investissement ou transaction basé sur l'information que nous donnons ; et
- d) nous ne faisons aucune déclaration ni garantie, et nous ne serons pas responsables de l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information qui vous sera donnée.

## 20. Avertissement relatif aux risques

- 20.1. Les CFD sont, par nature, des produits risqués et complexes avec des caractéristiques hautement spéculatives. Nous avons prévu divers avertissements relatifs aux risques encourus aux présentes Conditions particulières pour votre information, ainsi qu'au Document relatif aux risques encourus. Vous reconnaissez qu'il est important de lire et de comprendre les documents que nous vous fournissons en ce qui a trait aux Services ainsi qu'aux CFD. Si vous avez des questions ou des doutes sur l'un des documents qui vous ont été fournis, vous vous engagez à demander des informations supplémentaires ou des éclaircissements à la Banque avant d'entreprendre les Services.
- 20.2. Les CFD ne sont pas adaptés ou appropriés pour tous les investisseurs. Vous ne devriez envisager d'effectuer des opérations sur CFD que si vous souhaitez spéculer, notamment sur une base à très court terme, ou si vous souhaitez vous couvrir contre une exposition dans votre portefeuille existant, et si vous avez une vaste expérience en trading, surtout dans des conditions de marchés volatils, et que vous pouvez assumer des pertes. En outre, les CFD nécessitent une surveillance constante sur une courte période (minutes/heures/jours).
- 20.3. Les CFD sont des produits à effet de levier. L'effet de levier offre la possibilité de maximiser les bénéfices potentiels d'une transaction, mais il maximise également les pertes possibles. Du fait qu'il est possible que les pertes encourues soient supérieures à la somme initialement investie, les instruments à effet de levier comme les CFD sont plus risqués que les instruments sans effet de levier.
- 20.4. Les CFD permettent aux investisseurs de tirer parti de la hausse des prix (en prenant des « positions longues ») ou de la baisse des prix (en prenant des « positions courtes » ou « short ») sur le Produit sous-jacent.
- 20.5. Les CFD comportent également un risque de « slippage », c'est-à-dire l'écart de cours entre le moment où l'on passe un ordre et le moment de son exécution.
- 20.6. Si vous êtes un Client de détail, vous bénéficierez automatiquement des protections supplémentaires prévues à l'article 4. Si vous êtes un Client professionnel, vous avez conscience que vous ne bénéficierez pas de ces protections et que vous êtes donc exposé à des risques plus importants de pertes.
- 20.7. Une opération sur Marge signifie que vous n'avez à déposer qu'un petit pourcentage de la valeur globale de votre position, c'est ce que l'on appelle le « Gearing » (ratio d'endettement) ou « Leverage » (effet de levier).
- 20.8. Une légère variation du prix d'un Produit sous-jacent peut avoir un impact considérable sur la valeur des positions CFD associées (ou le montant total net des capitaux propres) sur votre compte chez nous.
- 20.9. Si le marché évolue fortement en votre défaveur, vous pourriez, si vous êtes un Client professionnel, subir une perte totale supérieure aux fonds déposés auprès de nous. Si vous êtes un Client de détail, vous pourriez tout de même subir une perte importante, mais cela sera soumis à la protection contre un solde négatif décrite à l'article 4.3. Vous êtes responsable de toutes les pertes sur votre compte de trading, sous réserve

des restrictions applicables dans le cas des Clients de détail uniquement. Il est de votre responsabilité de déterminer si le niveau de Marge vous convient lorsque vous effectuez une transaction de CFD.

- 20.10. Le trading en ligne, peu importe son efficacité ou sa facilité, comporte un certain nombre de risques.
- 20.11. Si le marché évolue en votre défaveur, vous pourriez, sous réserve des restrictions applicables dans le cas des Clients de détail, non seulement subir la perte totale de vos fonds et de votre Nantissement, et de tout autre fonds supplémentaire déposé auprès de nous pour maintenir votre position, mais vous pourriez également contracter des obligations supplémentaires envers nous. Vous pouvez être appelé(e) à augmenter votre Marge conformément à l'article 12 de montants substantiels dans un court délai afin de maintenir votre position ; dans le cas contraire, nous pourrions devoir liquider votre position en perte et vous seriez, sous réserve des restrictions applicables dans le cas des Clients de détail uniquement, responsable des pertes éventuelles.
- 20.12. Des fluctuations soudaines de toute place d'échange ou de tout marché connus sous le nom de « gapping » peuvent se produire et engendrer un changement radical du prix des Produits sous-jacents et donc du prix du CFD associé. De même, des situations peuvent se produire lors de la fermeture de toute place d'échange ou de tout marché sous-jacents pour un Produit sous-jacent, c'est-à-dire que le prix, lors de l'ouverture de la place d'échange ou du marché sous-jacents, peut être à un niveau sensiblement différent, et par conséquent la valeur de votre CFD peut également évoluer de manière considérable.
- 20.13. Nous n'avons aucune obligation de vous contacter pour vous conseiller sur les mesures appropriées à la lumière de changements dans les conditions du marché ou autrement. Vous reconnaissez que, suite à l'exécution d'une transaction, vous êtes seul(e) responsable de nous contacter et de surveiller vos positions ouvertes ainsi que d'assurer que vous nous fournissez des instructions supplémentaires ponctuellement. Dans le cas contraire, nous ne pouvons garantir qu'il nous sera possible de vous contacter et nous n'acceptons aucune responsabilité pour la perte potentiellement subie (ou effective) du fait que vous ne nous ayez pas contactés.
- 20.14. Les variations de prix des CFD sont influencées par divers facteurs d'origine globale, la plupart n'étant pas prévisibles. Les variations des prix des contrats dérivés sont influencées par les taux d'intérêt, l'évolution de l'offre et de la demande, les programmes de contrôle des transactions, fiscaux, monétaires et boursiers et les politiques gouvernementales, ainsi que les événements politiques et économiques nationaux et internationaux. En outre, les gouvernements interviennent ponctuellement, directement et par voie réglementaire, sur certains marchés, notamment les marchés des devises et des taux d'intérêt liés aux contrats et produits dérivés. Ce type d'intervention vise souvent à influencer les prix et peut, en conjonction avec d'autres facteurs, engendrer un mouvement rapide des marchés concernés dans la même direction, en raison, notamment, des fluctuations des taux d'intérêt.
- 20.15. Des variations agressives des prix des CFD peuvent provoquer des mouvements des marchés sous-jacents, en conséquence, vous pourriez ne pas être capable de régler des transactions adverses.
- 20.16. Certaines stratégies d'investissement ou techniques de hedging, y compris celles qui impliquent des positions « spread » ou « straddles », peuvent être aussi risquées que la prise de simples positions « longues » ou « courtes ».
- 20.17. Bien que les produits dérivés puissent être utilisés dans la gestion des risques d'investissement, certains de ces CFD ne sont pas adaptés à bon nombre d'investisseurs. Différents instruments impliquent différents niveaux d'exposition au risque et lorsque vous décidez d'effectuer des opérations impliquant ces instruments, vous devriez connaître les inconvénients signalés dans cet avertissement relatif aux risques. Toutefois, cet article ne saurait mentionner tous les risques ni toutes les autres caractéristiques importantes de ce type de produits

dérivés. Vous ne devriez pas investir en produits dérivés à moins de comprendre la nature de ces produits et l'étendue complète de votre exposition aux risques et aux pertes. Nous n'avons aucune obligation de vous contacter pour vous conseiller sur les mesures appropriées à la lumière des changements dans les conditions du marché ou autrement. Vous reconnaissez que, suite à l'exécution d'une transaction, vous êtes seul(e) responsable de nous contacter et de surveiller vos positions ouvertes ainsi que d'assurer que vous nous fournissez des instructions supplémentaires ponctuellement. Dans le cas contraire, nous ne pouvons garantir qu'il nous sera possible de vous contacter et nous ne n'acceptons aucune responsabilité, sous réserve des restrictions applicables dans le cas des Clients de détail uniquement, pour la perte potentiellement subie (ou effective) du fait que vous ne nous avez pas contactés.

20.18. Les transactions sur les marchés sous-jacents établis dans d'autres juridictions, y compris les marchés formellement liés à un marché national, peuvent vous exposer à des risques supplémentaires. Ce type de marché sous-jacent peut être soumis à une réglementation offrant un type de protection de l'investisseur différent ou restreint. Avant de vous engager dans des opérations d'achat et de vente, vous devriez vous informer de toute règle applicable à vos transactions particulières. Les autorités réglementaires locales seront dans l'incapacité d'imposer l'application des règles des autorités réglementaires ou des marchés des autres juridictions sous lesquelles ont été exécutées vos transactions. Vous devriez demander conseil concernant ce type de remédiation disponible à la fois sous votre juridiction nationale et sous d'autres juridictions avant de vous engager dans des opérations d'achat et de vente.

20.19. Dans certaines juridictions, et uniquement lors de circonstances restreintes, les entreprises sont autorisées à exécuter des transactions de gré à gré. Il peut être difficile ou impossible de liquider une position existante, d'en évaluer la valeur, de déterminer un prix équitable ou d'évaluer l'exposition au risque. Pour ces raisons, ce type de transaction peut impliquer des risques plus importants. Les transactions de gré à gré peuvent être moins réglementées ou peuvent être soumises à un régime réglementaire distinct. Avant que vous ne vous engagiez dans ce type de transaction, vous devriez vous familiariser avec les règles applicables et les risques potentiels.

20.20. Dans certains cas, les règles applicables à un marché sur lequel un Produit sous-jacent est négocié peuvent accorder de larges pouvoirs aux chambres de compensation ou autres organismes, organisations et sociétés qui, s'ils sont exercés, pourraient avoir une incidence négative sur vos positions ou votre capacité à effectuer des transactions CFD.

20.21. En cas de faillite ou de liquidation, ou en cas de faillite ou de liquidation de l'une quelconque de nos contreparties ou de nos dépositaires, vos positions ouvertes peuvent être liquidées contre vos souhaits et sans consultation ou préavis.

20.22. Vous devriez déterminer avec précaution si les opérations d'achat et de vente de CFD sont adaptées pour vous, en tenant compte de votre situation financière et de vos objectifs d'investissement.

## 21. Représentations, garanties et engagements

21.1. Vous déclarez et certifiez dans notre intérêt à la date des présentes et sur une base continue, à condition que les Services vous soient fournis par nous :

- a) vous êtes classé comme NFC- aux fins du règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux, tel que modifié (« EMIR ») (c'est-à-dire en tant que contrepartie non financière qui ne dépasse pas un seuil de compensation pertinent à la lumière du volume des transactions OTC dérivées que vous concluez, tel que spécifié dans EMIR). En outre, vous vous engagez à surveiller votre situation et à nous informer rapidement de votre reclassification potentielle ou réelle si vous dépassez un seuil de compensation EMIR;

- b) les informations contenues dans le Formulaire d'ouverture de compte (y compris les informations financières) ou que vous nous avez autrement communiquées pour la fourniture des Services sont sous tous leurs aspects complètes, réelles, à jour et exactes et nous sommes en droit de nous fier à ces informations jusqu'à ce que nous ayons reçu une notification écrite de votre part de tout changement affectant les informations qui nous ont été fournies à l'origine;

- c) toutes les autorisations, consentements et approbations nécessaires ont été obtenus et les présentes Conditions particulières créent des obligations valides et juridiquement contraignantes pour vous et n'enfreignent pas les conditions des accords par lesquels vous êtes lié. La même représentation s'applique à chaque transaction CFD conclue entre vous et nous ponctuellement;

- d) si vous êtes une personne physique, vous êtes (1) sain d'esprit, vous avez l'âge légal et la compétence légale nécessaires; (2) vous n'agissez pas sous la contrainte de conclure cet Accord (ou d'ouvrir le compte de trading) et (3) vous n'êtes ni restreint ni limité par votre régime matrimonial pour conclure l'Accord (ou, si tel est le cas, avez obtenu l'autorisation nécessaire pour ce faire). La même représentation s'applique à chaque transaction CFD conclue entre vous et nous ponctuellement;

- e) si vous êtes une personne morale, vous êtes dûment établie et en règle pour une durée illimitée, et vous avez plein pouvoir et qualité pour mener à bien vos activités, pour exécuter et livrer l'Accord, et pour exécuter et respecter les dispositions des présentes Conditions particulières. La même représentation s'applique à chaque transaction CFD conclue entre vous et nous ponctuellement;

- f) vous n'êtes pas juridiquement ou autrement incapable d'agir en ce qui concerne l'établissement d'une relation commerciale avec nous et n'êtes pas lié par une loi ou un règlement vous empêchant de conclure une telle relation commerciale, d'accéder à notre site Web ou à notre plateforme de trading en ligne ou de conclure toute forme de transaction CFD ou toute autre activité avec nous;

- g) tous les actifs transférés sur le compte de trading proviennent de sources légitimes et ne découlent pas directement ou indirectement d'une activité criminelle;

- h) lors de la conclusion des présentes Conditions particulières, vous agissez pour votre propre compte et non dans l'intérêt de tiers. Vous vous engagez à nous notifier immédiatement si, après la date des présentes Conditions particulières, un changement de circonstances se produit qui pourrait avoir pour conséquence de vous faire cesser d'agir pour votre propre compte. Vous prenez bonne note que ce changement de circonstances sera soumis à l'exécution préalable de nos obligations de diligence raisonnable en matière de connaissance des clients et à notre approbation officielle. Selon les circonstances, nous pourrions ne pas continuer à vous fournir les Services;

- i) quels que soient les avis contraires, les opérations d'achat et de vente de CFD (et tout autre investissement connexe que vous pourriez décider de faire ponctuellement) vous sont adaptées et vous avez conscience des risques impliqués dans ce type d'opérations et demandé l'avis d'un expert approprié, le cas échéant;

- j) tous les actifs crédités sur votre compte de trading sont et resteront, sous réserve des dispositions de l'Accord, libres de tout frais, charge, droit de rétention, gage, Nantissement, contrainte ou autre forme de garantie en faveur de tiers;

- k) vous avez pris note et vous vous engagez à vous conformer à toutes les lois, règles du marché et réglementations applicables, notamment dans votre lieu de résidence, nationalité, immatriculation, enregistrement et établissement, y compris, sans restriction, toutes les réglementations et exigences en matière de contrôle des changes; et

21.2. Vous vous engagez à nous notifier immédiatement tout changement affectant les informations que vous nous avez



fournies dans le cadre de cet Accord ou d'un CFD.

- 21.3. En consentant à l'Accord, vous nous autorisez ainsi que nos Associés ou que notre Prestataire de services, à agir en votre nom afin d'enquêter sur votre statut de solvabilité et en connexion avec ce statut, à contacter toute banque, institution financière ou agence de crédit que nous jugerons nécessaires pour vérifier ce type d'information. Vous nous autorisez également à enquêter sur toute activité passée ou présente d'investissement, et en connexion avec ces activités, à contacter toute place d'échange, courtier, banque et entité que nous jugerons nécessaires. À toutes fins requises, vous nous libérez de nos obligations de secret bancaire lors de l'exécution des enquêtes susmentionnées dans le but de vérifier votre solvabilité ou votre connaissance des activités d'investissement

## 22. Durée et résiliation des présentes Conditions particulières

### 22.1. Durée et résiliation avec préavis

- Les présentes Conditions particulières sont conclues pour une durée illimitée. Chacune des parties peut à tout moment résilier les présentes Conditions particulières sans avoir à en indiquer la raison, avec un (1) mois de notification préalable à l'autre partie. Cette notification doit être envoyée par courrier recommandé ou par e-mail via Secure Email.
- La notification de résiliation des Conditions générales implique automatiquement une notification de résiliation des présentes Conditions particulières conformément au paragraphe a).
- La résiliation des présentes Conditions particulières n'implique pas la résiliation de toute autre relation contractuelle entre vous et nous, mais, par conséquent, vous ne serez plus autorisé à conclure de nouvelles opérations de vente et d'achat de CFD ou à recevoir les Services en vertu des présentes Conditions particulières (à l'exception d'opérations ouvertes de vente et d'achat de CFD, comme décrit dans le paragraphe d) suivant).
- Pour éviter toute ambiguïté, les opérations ouvertes d'achat et de vente de CFD ne seront pas affectées par l'expiration du délai de préavis visé au paragraphe a). Les présentes Conditions particulières et notre tarification resteront applicables uniquement pour ces opérations de vente et d'achats de CFD, jusqu'à ce qu'elles aient été clôturées conformément à leurs conditions contractuelles. («**l'horaire de fermeture**»). Cependant, aucun renouvellement de ces opérations d'achat et de vente de CFD ne sera possible.
- Les frais qui nous sont dus par vous dans le cadre des Services pour la période allant jusqu'à l'horaire de fermeture seront facturés par nous au prorata.

### 22.2. Situations de manquement

Nous pouvons, par notification écrite à votre attention, résilier avec effet immédiat, et sans préavis, notre relation avec vous en vertu des présentes Conditions particulières, si l'une des situations suivantes (chacune d'elle constituant une «**Situation de manquement**») s'est produite et se poursuit :

- toute situation permettant la résiliation immédiate des Conditions générales;
- votre insolvabilité (il est entendu qu'une situation d'insolvabilité est réputée exister si une requête en faillite ou autre procédure affectant les droits des créanciers est déposée par vous ou un tiers à votre égard);
- vous omettez de respecter l'une de vos obligations contractuelles en vertu des présentes Conditions particulières (autres que celles prévues au paragraphe d) ci-dessous), et que ce manquement n'est pas corrigé dans les huit (8) jours ouvrés suivant la réception de notre notification de manquement;
- vous faites défaut à une obligation d'exécution d'appel de Marge dans les trois (3) jours ouvrés suivant ladite obligation ; ou

- toute déclaration ou garantie fournie dans les Conditions générales ou dans les présentes Conditions particulières s'avère incorrecte ou violée et n'est pas corrigée dans un délai de dix (10) jours ouvrés.

En cas de Situation de manquement visée aux paragraphes a) et b) ci-dessus ou à l'expiration du délai de recours visé aux paragraphes c) à e) ci-dessus (la «**Date de liquidation**») :

- nous procéderons à la résiliation de nos Services et à la liquidation de vos positions CFD ouvertes ;
- nous déterminerons, au regard de chaque transaction de CFD son coût, sa perte ou son gain total, pour chaque opération dans la devise que nous aurons spécifiée (la «**Devise de base**») (qui, le cas échéant, inclut toute perte de transaction, coût de financement ou, sans duplication, coût, perte ou gain suite à la résiliation, la liquidation, l'obtention, l'exécution ou le rétablissement de toute couverture (hedge) ou position de trading liée) (ce montant étant défini comme le «**Montant de liquidation**») ;
- nous vous notifierons le Montant de liquidation, la personne par laquelle ce montant est payable ainsi que la date à laquelle ce montant est payable (la «**Date de paiement**»), immédiatement après le calcul de ce montant ;
- le Montant de liquidation sera payé dans la Devise de base au plus tard aux heures de fermeture des bureaux à la Date du paiement (converti comme requis par la loi applicable en toute autre devise, les frais de change étant à votre charge, et (le cas échéant) déduits de tout paiement qui vous est dû). Aux fins des calculs du Montant de liquidation, nous pouvons convertir les montants libellés en d'autres devises dans la devise de base de votre ou de vos comptes (comme il peut être convenu entre nous ponctuellement) au taux officiel à la date de calcul que nous choisirons raisonnablement ;
- tout Montant de liquidation non payé à la Date de paiement sera traité comme un montant non payé et portera intérêts, aux taux déterminés raisonnablement par nous comme correspondant aux coûts de financement de ce montant dû. Les intérêts sont calculés sur une base journalière et seront dus et payables par vous au titre de dette distincte. Dans ce cas, nous nous réservons le droit de faire respecter nos droits d'engagement conformément à l'article 12 des Conditions générales.

### 22.3. Droits supplémentaires de la Banque

- Nos droits au titre de l'article 22 s'ajoutent à, sans limitation ni exclusion, tout autre droit que nous possédons au titre du présent Accord ou par consentement ou aux termes de la loi.
- Vous nous autorisez, sans notification préalable, à engager toute action que nous jugerions nécessaire pour maintenir ou protéger les positions CFD conclues entre nous, y compris, sans toutefois s'y limiter, (en tout ou en partie) utiliser le Nantissement que vous nous confiez pour vous permettre de respecter les exigences en termes de Marge (que vous nous devez).

Notamment, lors de la liquidation de toute position longue ou courte, nous pourrions être amenés à ouvrir de nouvelles positions longues ou courtes afin d'établir un écart de taux (spread) ou un «straddle» qui, selon notre jugement, est nécessaire ou souhaitable afin de protéger les positions existantes de votre compte. Vous serez, à tout moment, responsable du paiement de tout solde débiteur sur votre compte et vous serez, sous réserve des restrictions applicables dans le cas des Clients de détail uniquement, responsable de toute défaillance de votre compte dans le cas de la liquidation susmentionnée, en tout ou partie par vous ou par nous. Si les opérations réalisées suite à cette autorisation sont insuffisantes pour payer toutes les obligations que vous avez envers nous, vous paierez sur notre demande le solde restant et toute obligation non payée, additionnée des intérêts de retard.

- Si, à la fin d'un Jour ouvré, nous nous devons mutuellement de l'argent, l'obligation de verser lesdits paiements par l'une ou l'autre des parties est automatiquement déduite

à cette date et si le montant total payable par l'une est supérieur au montant total payable par l'autre partie, les obligations seront remplacées à cette date par l'obligation de la partie devant le montant le plus élevé à payer à l'autre partie la différence entre les deux montants, sous réserve de la protection contre un solde négatif applicable aux Clients de détail (comme décrit plus haut à l'article 4.3).

- d) Pour toutes les plaintes découlant de nos relations commerciales avec vous, quelles que soient leurs dates de valeur ou les devises dans lesquelles elles sont libellées, nous avons, en ce qui concerne nos créances, des droits de compensation pour toutes les positions ouvertes. Nous avons également le droit, à tout moment, de compenser les comptes de trading que vous avez ouverts avec nous, y compris ceux ouverts avec différentes succursales ou correspondants, indépendamment de leur désignation et de la devise dans laquelle ils sont libellés. Nous vous informerons de toute compensation effectuée conformément au présent article.

## 23. EMIR

- 23.1. Vous acceptez de nous fournir, en temps opportun, toutes les informations requises afin que nous puissions remplir les obligations de déclaration.
- 23.2. Vous nous confirmez ne pas déclarer vos opérations d'achat et de vente de CFD, et de vous en remettre aux déclarations effectuées par nos soins, pour nous et pour vous.
- 23.3. Vous prenez note que, si vous cessez d'être classé comme NFC-, peu importe le moment, vous devez nous en informer rapidement et que nous pourrions ne plus fournir les Services dans les mêmes conditions.

## 24. Propriété intellectuelle

- 24.1. Notre site Web et notre Plateforme de trading peuvent inclure des données, des textes, des images, des logiciels, du contenu multimédia et tout autre contenu (le «**Contenu tiers**») et les références au terme «Plateforme de trading» seront considérées comme incluant tout matériel, contenu et service mis à disposition ponctuellement sur notre site Web ou sur notre Plateforme de trading, qu'il soit affiché à l'écran ou téléchargé sur un autre ordinateur, y compris mais sans limitation, le Contenu tiers.
- 24.2. Notre site Web et la Plateforme de trading sont protégés par des droits d'auteur, des droits de base de données et d'autres droits de propriété intellectuelle. Vous reconnaissez que nous ou des tiers détenons tous les droits, titres et intérêts liés à notre site Web et à notre Plateforme de trading. L'utilisation de notre site Web ou de notre Plateforme de trading ne confère aucun droit de propriété sur celle-ci.
- 24.3. Sauf accord exprès écrit ou dans les limites nécessaires pour que vous puissiez visualiser notre site Web ou Plateforme de trading conformément à l'Accord, vous vous engagez à ne pas :
- copier notre site Web ou Plateforme de trading en tout ou partie (excepté dans le but de faire des copies de sauvegarde dans un but de récupération après sinistre);
  - exposer, reproduire, créer des œuvres dérivées de, transmettre, vendre, distribuer, louer, sous-louer, concéder sous licence, partager, prêter ou transférer ou exploiter de toute autre manière notre site Web ou Plateforme de trading en tout ou partie;
  - incorporer notre site Web ou Plateforme de trading dans d'autres produits;
  - utiliser notre site Web ou Plateforme de trading dans un dispositif de partage de fichiers;
  - créer des fonctions de renvoi ou tout autre lien incorporé de tout logiciel vers notre site Web ou Plateforme de trading;

- supprimer ou cacher nos mentions de droits d'auteur ou celle de nos Associés;
- utiliser nos marques de commerce, marques de services, noms de domaine, logos ou autres identifiants ou ceux de nos Prestataires tiers; ou
- excepté dans les limites prévues par la loi, rétroconcevoir, décompiler, désassembler ou accéder au code source de notre site Web ou Plateforme de trading.

## 25. Communications

- 25.1. Toute communication, notification et transfert d'informations (les «**Communications**»), qui ne sont pas des Instructions, doit être effectuée conformément aux Conditions générales (et plus spécifiquement à l'article 15 des Conditions générales), aux présentes Conditions particulières et à la manière convenue entre nous dans le Formulaire d'ouverture de compte.
- 25.2. Dans le cadre des Services, les Communications vous seront normalement transmises via notre site Web ou notre Plateforme de trading. Nous pouvons émettre des Communications, à notre entière discrétion, par tout autre moyen de communication convenu (par exemple, par courrier, e-mail, fax ou téléphone).
- 25.3. Vous acceptez expressément de recevoir les Communications sous forme électronique et êtes conscient de, et acceptez, toutes les conséquences, pertes et risques pouvant résulter de la transmission électronique d'informations. Nous vous informerons par voie électronique (par e-mail, par le biais de notre site Web ou de notre Plateforme de trading) de l'endroit où les informations peuvent être consultées.
- 25.4. Toutes les Communications que nous vous envoyons seront considérées comme dûment émises dès lors qu'elles vous auront été envoyées à l'adresse, adresse e-mail ou au numéro de fax que vous avez récemment fournis, que ce soit oralement par téléphone ou dès lors qu'elles auront été publiées sur notre site Web ou notre Plateforme de trading.
- 25.5. Les Communications que nous vous envoyons par la poste seront réputées avoir été reçues deux (2) jours ouvrés suivant la date d'envoi à une adresse au Luxembourg ou cinq (5) jours ouvrés après la date d'envoi à une adresse à l'étranger.

## 26. Dispositions générales

- 26.1. La fourniture de nos services envers vous est soumise à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'à toute autre disposition ou pratique de marché à laquelle nous sommes soumis. En cas de conflit entre l'Accord et toute loi ou réglementation applicable, ces dernières prévaudront.
- 26.2. Nous ne sommes pas tenus d'agir ou de ne pas agir de manière à enfreindre toute loi ou réglementation applicable et nous pouvons exécuter toute action que nous considérons nécessaire pour nous y conformer.
- 26.3. Tout manquement de notre part (continu ou non) à insister sur la conformité stricte à toute disposition de l'Accord, ne constituerait ni ne saurait constituer une renonciation par nous d'un de nos droits ou recours.
- 26.4. Les droits et recours dont nous bénéficions au titre du présent Accord sont cumulables et l'exercice de ou la renonciation à toute partie de ces droits et recours ne saurait exclure ou limiter l'exercice de tout autre droit ou recours supplémentaire.

## 27. Réclamations

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à l'article 26 des Conditions générales ou à notre politique de traitement des réclamations publiée sur notre site Web.

## 28. Lois et juridictions applicables

Les présentes Conditions particulières sont soumises aux lois du Grand-Duché de Luxembourg. Les tribunaux de Luxembourg-ville, du Grand-Duché de Luxembourg, ont compétence exclusive en cas de litige entre le Client et la Banque. Ce qui précède est sans préjudice des dispositions obligatoires des conflits de lois qui entraîneraient l'application des lois ou de la compétence des tribunaux d'une autre juridiction.